

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Artikel: Interview
Autor: Benedetti, Jean / Monnet, Charles / Kern, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

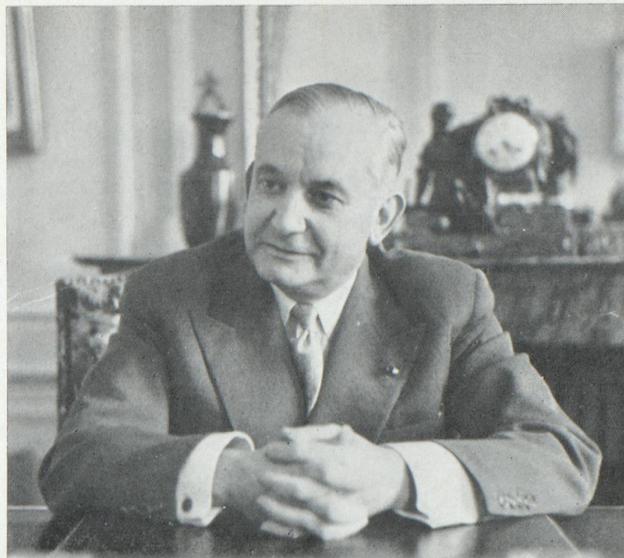
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interview

de Monsieur **Jean Benedetti**, Préfet du Nord,
par M. Charles Monnet, Consul de Suisse à Lille,
de M. Willy Kern, Président de la Chambre
de Commerce Suisse pour la Région du Nord



Monsieur le Préfet,

Connaissant l'amitié que vous portez à notre Pays, et l'intérêt que vous avez manifesté à la Section de Lille de notre Chambre de Commerce, depuis votre arrivée dans le Nord, nous nous permettons de vous poser quelques questions.

Nous avons pensé qu'il était opportun de consacrer, en ce moment, un numéro de notre Revue Franco-Suisse aux diverses activités de la Région du Nord, afin de les faire connaître à nos compatriotes et adhérents suisses. Avons-nous bien fait, Monsieur le Préfet, et avons-nous bien choisi les personnalités auxquelles nous nous sommes adressés?

L'initiative prise par la Chambre de Commerce Suisse en France me paraît pleine d'intérêt et particulièrement opportune.

Au moment, en effet, où la Région du Nord accomplit un effort soutenu de modernisation et d'équipement, au moment où elle cherche à développer au maximum ses exportations, au moment aussi où l'électrification de la liaison ferrée jusqu'à Bâle vient améliorer sensiblement les communications vers l'Est, il est excellent et judicieux de préciser ses multiples activités et ses réalisations dans tous les domaines.

Certes, les liens qui unissent notre région et la Suisse sont anciens et solides; depuis longtemps les hommes d'affaires de nos deux pays, laborieux et dynamiques, se comprennent et s'estiment, mais le courant des échanges commerciaux sera encore stimulé par une connaissance meilleure de nos possibilités et de nos espérances.

Je tiens à remercier la Revue Économique Franco-Suisse d'avoir lancé la présente enquête qui permettra à ses lecteurs d'avoir de la Région du Nord une vue d'ensemble d'autant plus objective et sérieuse que les personnalités consultées — dont la liste aurait pu, sans doute, être plus longue si l'on considère l'importance et la diversité de ses activités — sont incontestablement qualifiées pour traiter les problèmes qui leur sont soumis.

Pensez-vous que la Région du Nord, qui possède un sol et un sous-sol particulièrement riches, et une population éminemment travailleuse, trouve dans ces deux facteurs une condition suffisante à sa prospérité future?

Les ressources du sol et du sous-sol, les qualités de la population sont évidemment les plus gros atouts de la Région du Nord. Ils lui ont permis de conquérir, dans le passé, le premier rang dans l'économie française. Pour l'avenir, ils resteront ses meilleures chances.

Mais, ces conditions favorables ne sont pas suffisantes pour garantir à la Région des lendemains de prospérité. Le Nord, qui a bénéficié pendant plus d'un siècle de l'appoint considérable que lui apportaient les richesses de son sous-sol, voit celles-ci diminuer alors qu'apparaissent dans d'autres régions de nouvelles possibilités énergétiques et que l'utilisation prochaine de l'atome ouvrira des perspectives d'industrialisation à des contrées qui jusqu'ici ne les avaient pas envisagées.

Les hommes responsables de l'économie de notre Région devront donc encore, à n'en pas douter, faire preuve d'intelligence, de courage et d'audace dans le choix des options qui se présenteront nécessairement à eux et dans les orientations nouvelles qu'ils devront réaliser.

La création de nouvelles industries n'est-elle pas plus nécessaire que l'augmentation du potentiel actuel de production des activités traditionnelles? Nous pensons particulièrement aux nouvelles conquêtes énergétiques, et à leur influence sur la reconversion industrielle.

Je viens, par avance, de répondre en partie à la question que vous posez.

Il n'est pas inutile de répéter que dans le domaine industriel, lucidité, persévérance et cohésion doivent inspirer les responsables de la politique économique dont le sort est lié incontestablement à l'utilisation de nouvelles formes d'énergie.

Au surplus, ce serait une erreur que de s'en tenir à l'éventail industriel actuel. Il faut, de toute évidence, que des industries modernes, vouées à une grande expansion, viennent compléter l'équipement existant.

Cela ne veut pas dire, tant s'en faut, que l'on songe à négliger le développement des activités traditionnelles. L'action doit, en réalité, être menée dans les deux sens à la fois. Les ressources de la Région le permettent à tous égards et l'exigent.

A plus ou moins longue échéance, nous assisterons à la création d'une communauté européenne telle que la sidérurgie vient de la vivre dans le cadre de la C. E. C. A. ; quelle sera alors la situation de la Région du Nord, et quelles seront ses réactions?

L'intégration européenne constitue, certes, un des points préoccupants de l'avenir, ici comme ailleurs sans doute. Les conditions dans lesquelles elle se réalisera ne se préciseront que peu à peu et il serait prématuré encore d'exprimer un pronostic détaillé sur les possibilités qu'elle apportera à la Région du Nord.

Notre agriculture est probablement la mieux placée des agricultures régionales françaises pour aborder le Marché Commun. Notre Sidérurgie et nos houillères se sont adaptées déjà à la C. E. C. A. L'industrie textile ne doit pas trop craindre, semble-t-il, de la communauté européenne. Nos ports de pêche et Dunkerque sont capables de faire face à la concurrence. Mais, dans de nombreux autres domaines les perspectives sont moins favorables, et il est d'ores et déjà certain qu'un effort généralisé de modernisation, d'investissements, de productivité, d'adaptation aux marchés devra être entrepris.

Cette nécessité est largement perçue dès maintenant dans la Région de tous les milieux économiques qui se sont engagés dans l'étude des problèmes et dans l'action nécessaire.

Les Pouvoirs Publics eux-mêmes ont pris nettement conscience de leur rôle dans cette perspective nouvelle et il faut espérer que la coopération des uns et des autres, en facilitant l'adaptation indispensable au maintien d'une économie de plein emploi, permettra à cette Région de forger son avenir à la mesure et à l'image d'un passé dont elle peut être légitimement fière.